

**CONSEIL DE QUARTIER DU 28 MAI 2019
REPUBLIQUE – CHALANDRAY – GARE – CONCY
(Salle de répétitions de l’Astral)**

Mme la Présidente du Conseil de Quartier étant excusée, ouverture de la séance à 20h30
par :

Valérie DOLLFUS
**Adjointe au Maire en charge des ressources humaines, des affaires générales
et de l’informatique**

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d’associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec des thèmes communs à tous les quartiers et un ou deux thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l’expression libre.

ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER

- I. Synthèse des résultats du questionnaire « Montgeron 2030 »
- II. Réflexion collective, par groupes

SYNTHESE DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE « MONTGERON 2030 »

PROFIL-TYPE DES REpondANTS

Les **995 répondants** se trouvent principalement au sein des trois tranches d’âge suivantes :

- 30-44 ans (27%)
- 60-74 ans (27%)
- 45-59 ans (26%)

Viennent ensuite les 75 ans et plus (13%) et les 18-29 ans (7%), cette dernière catégorie étant sous-représentée par rapport à sa proportion dans la population française (23%).

On constate également une surreprésentation des citoyens qui résident à Montgeron depuis plus de 20 ans (54% des répondants contre 31% au sein de la population de la ville).

PERCEPTION DE L’ACTION DE LA MUNICIPALITE DANS DIFFERENTS DOMAINES

Les trois domaines considérés comme étant les plus positifs sont :

- **L’information municipale** (93% de jugements positifs)
- **Les espaces verts, parcs et jardins** (87% de jugements positifs)
- **La démocratie locale** (conseils de quartiers, réunions publiques) (85% de jugements positifs)

Les trois domaines considérés comme étant les moins positifs sont :

- Les finances locales (51% de jugements positifs)
- La circulation et le stationnement (49% de jugements positifs)
- La construction de logements sociaux (48% de jugements positifs)

EFFORTS FAITS PAR LA MUNICIPALITE EN MATIERE D'INFORMATION

Si 80% des répondants considèrent que la municipalité fait suffisamment d'efforts pour informer les habitants et de ses projets et réalisations, seuls 50% considèrent qu'elle est suffisamment à l'écoute et 35% estiment qu'elle tient compte de l'avis des habitants avant de prendre une décision importante.

PERCEPTION DE L'ACTION DE LA MUNICIPALITE EN CE QUI CONCERNE...

- **L'usage de l'argent des impôts communaux** : 64% des répondants considèrent que les impôts sont bien ou très utilisés, contre 27% qui estiment le contraire
- **Le travail accompli par la municipalité** : 74% des répondants considèrent que celui-ci est bon ou très bon, contre 19% qui estiment le contraire
- **L'action dans mon quartier** : 50% des répondants considèrent que celle-ci est bonne ou très bonne, contre 39% qui estiment le contraire

PROBLEMES PRIORITAIRES POUR LES PROCHAINES ANNEES

Parmi les différentes propositions formulées, les répondants jugent qu'il conviendrait dans les prochaines années de s'occuper prioritairement :

- Du **soutien au commerce de proximité** (34,4%)
- De la **sécurité des habitants** (34,3%)
- Des **transports en commun** (28,3%)
- De la **circulation et du stationnement** (27,9%)
- Des **finances locales** (impôts, gestion budgétaire...) (27,3%)

ACTIONS JUGEES PRIORITAIRES ET UTILES POUR LES PROCHAINES ANNEES

Parmi les opérations proposées, sont jugées prioritaires :

- La **création de cabinets médicaux** (pour 690 répondants)
- La **construction d'un pont sur la Seine** (pour 547 répondants)
- Le **soutien au commerce de proximité** (pour 439 répondants)
- Le **développement durable** (rénovation thermique, véhicules électriques...) (pour 319 répondants)
- Le **développement des liaisons cyclables et piétonnes** (pour 319 répondants)

CARACTERISTIQUE DE LA VILLE REVEE EN 2030

A la question de savoir comment ils définiraient la ville dont ils rêvent en 2030, les Montgeronnais ont répondu, dans l'ordre suivant :

1. Une ville plus humaine (services aux personnes, accessibilité, éducation...)
2. Une ville plus pratique (transports, services publics, commerces...)
3. Une ville plus verte (développement durable, valorisation du patrimoine vert...)
4. Une ville plus connectée (réseaux, services en ligne, télétravail...)
5. Une ville plus dynamique (construction de logements, développement économique...)

REFLEXION COLLECTIVE

Par petits groupes (10/12 personnes), les participants sont invités à réfléchir autour de 3 questions :

1. QUE PROPOSEZ-VOUS POUR VOTRE QUARTIER A HORIZON 2030 ?

Il est tout d'abord proposé une meilleure desserte du secteur de Concy par le réseau de bus, afin de permettre aux habitants d'être mieux reliés à la gare ainsi qu'au centre-ville.

Il est également souhaité que le projet de requalification du Moulin de Senlis intègre pleinement la dimension historique et patrimoniale du site et permette de le mettre en valeur, en offrant un espace aux associations ou structures municipales.

2. QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PRIORITES A TRAITER DANS VOTRE QUARTIER ?

Pour la majorité des participants, il est nécessaire de continuer les efforts engagés en faveur du commerce de proximité

Il apparaît ensuite nécessaire de prendre toutes les mesures pour lutter contre les inondations.

La circulation aux abords de la gare, notamment aux heures de pointes, est enfin évoquée comme une difficulté à résoudre.

3. QUELLES PROPOSITIONS CONCRETES PROPOSEZ-VOUS ?

En matière de circulation, la création d'un pôle de transport multimodal à proximité de la gare, intégrant notamment des moyens de transports innovants de type « Vélib's » ou « Autolib's »), et d'une zone dédiée au covoiturage sur le parking Foch sont tout d'abord proposées.

L'implantation d'un centre de coworking, d'un magasin de musique et d'aires de jeux pour les enfants sont également évoquées.

Enfin, certains participants formulent le souhait que la passerelle SNCF soit remplacée par un escalator ou un ascenseur.

* * * *

Cette réflexion collective a conduit les participants à s'interroger sur :

- *La desserte du secteur de Concy par le réseau de bus*

Madame le Maire informe les participants qu'une navette interquartiers, reliant notamment la rue de Concy, aujourd'hui mal desservie par les lignes de bus régulières, au centre-ville sera mise en place par la Ville à compter de la rentrée de septembre. Celle-ci fonctionnera deux jours par semaine dans un premier temps, avant une éventuelle augmentation de l'offre par la suite en fonction de son utilisation.

➤ *L'urbanisation dans le quartier*

Concernant le projet immobilier dit « Eiffage », il est rappelé par Madame le Maire qu'il s'agit d'un projet engagé par l'ancienne municipalité qu'il n'était malheureusement pas possible d'abandonner sans impacter considérablement les finances communales. La nouvelle équipe municipale a toutefois veillé à ce qu'il soit revu profondément, pour en diminuer l'ampleur et le rendre valorisant pour le quartier (meilleure intégration architecturale, diminution du nombre de logements, diminution du nombre de logements sociaux et augmentation du nombre de places de stationnement par logement notamment).

➤ *Le coworking*

Madame le Maire confirme que la création d'un espace de coworking fait partie des projets de la municipalité. Celui-ci pourrait s'implanter dans les locaux actuellement occupés par les services du Département de l'Essonne situés à proximité de la gare, dès lors qu'ils intégreront la future Maison de l'Essonne, dont l'implantation est prévue sur les anciens terrains dits « Dardères ».

➤ *La rénovation du pôle gare*

La rénovation du pôle gare est un chantier identifié comme essentiel par la Ville. Pour cette raison, Madame le Maire précise qu'une étude est en cours sur ce sujet mais qu'il fallait préalablement laisser la SNCF réaliser ses travaux de mise en accessibilité de la gare avant d'entreprendre une restructuration des alentours.

Dès lors que les conclusions de l'étude seront rendues, une réunion publique sera organisée sur le sujet pour en débattre, idéalement avant la fin de l'année 2019.

* * * *

N.B. : Par souci de neutralité en période électorale, il n'y aura exceptionnellement pas de conseil de quartier à l'automne 2019. Merci de votre compréhension.